



COMITE DIRECTEUR
REUNION
DU 11 DECEMBRE 2020

Procès Verbal N° 4

Président : Jérôme Boscari

Présents : Mmes Christelle Boscari, Christelle Cancho, Mrs Jean Yves Arrigoni, Guillaume Boutines , Didier Breil, Antonio Carrasco, Philippe Collado, Alain Coronado, Corentin Da Costa, Jean Pierre Faure, Michel Lepkowitz, Alexandre Moueddeb Trojet, Jean Jacques Royer, Eric Samara, Nicolas Sobek, Jean Claude Soleto , Dany Sowinski.

Excusés : Marie Line BALDASS, Nicolas NEZRY, Daniel RONZE.

Cette réunion s'est déroulée avec le respect des consignes sanitaires.

Ouverture de la séance à 19h.

Le Président demande aux participants d'avoir une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés au cours de cette année.

Il adresse ses plus vifs remerciements à tous les membres de la mandature précédente pour leurs implications auprès de district, et qui pour des raisons personnelles n'ont pas souhaiter poursuivre l'aventure.

Par la suite le Président présente individuellement les nouveaux membres élus (es) et leur souhaite la bienvenue.

Il n'oublie par les clubs pour le vote de confiance de l'AG ou le résultat fût un plébiscite (99.40% des voix).

Le Président présente les projets pour la mandature 2020/2024

Le fonctionnement de district doit être une gouvernance autour d'une équipe avec un projet et des ambitions qui se résume ainsi :

PLAISIR - RESPECT - SOLIDARITE - LOYAUTE - JOIE –

Quelques axes prioritaires sont avancés avec entre autres pas de pression fiscale sur nos clubs pour cette mandature.

Avoir une réflexion sur la fondation du Football 82 pour venir en aide à tous nos licenciés, que ce soit les clubs en difficultés sans oublier les joueurs blessés.

Le Président précise que tous les jeudis à 14h30 une réunion du bureau du Comité Directeur aura lieu et que les Présidents des diverses commissions auront un rôle important pour des sujets les concernant et pourront être conviés.

Approbation Procès-Verbal.....

Le secrétaire général met à l'approbation le PV no 3 du 26/10/2020.

L'adoption est prononcée à l'unanimité.

Courriers.....

Courrier reçu d'un club qui demande le concernant de ne pas être pénalisé au niveau du statut des jeunes pour la saison 2020/2021. Après lecture du courrier et analyse des éléments mis en avant par son Président, le CD à l'unanimité des membres présents considère que ce club ne sera pas en infraction concernant l'article 9-obligations annexe 2 du règlement des championnats séniors.

POLE JURIDIQUE.....

Validation des Commissions Juridique pour la mandature 2020/2024.

COMMISSION D'APPEL :

Président : Yves TARRIBLE

Membres élus : Marie Line BALDASS, Alexandre MOUEDDEB TROJET.

Représentant des arbitres : Driss NOUALI

Membres issus des clubs : Claudine ROUBELLAT, Jean Paul SCHMITT, Bernard TELLIER, Gerard DUBEROS, Franck DARENES, Claude BORIES.

COMMISSION DE LITIGE et DISCIPLINE :

Président : Jean Jacques ROYER

Membres élus : Jean Pierre FAURE

Représentant la CDA : Dany SOWINSKI (titulaire) Philippe COLLADO (suppléant).

Membres issus des clubs : Gilbert ALBIGNAC, Géraud COUDERC, Eric DELIBES, Alain COURNAC, Patrice GOUE, Cyril LARROQUE, Alain NOUGAYREDE, Xavier POUX, Patrick ROUCHY.

INTRUCTEURS : Mrs Jean Yves ARRIGONI et Daniel RONZE.

Ces commissions juridiques sont validées à l'unanimité des élus présents

Jean Jacques ROYER adresse ses plus vifs remerciements à Christian BORDERIE pour son implication à la CDL 82 au court de la mandature précédente.

Et demande au Comité Directeur d'adopter le texte suivant :

Lors d'une convocation devant la commission des litiges et de discipline, pour des raisons d'éthique et d'organisation en cas d'absence d'une partie à la convocation devant la dite commission cette dernière examinera et statuera en fonction des auditions des parties présentes et des pièces versées au dossier pour toutes décisions à intervenir. **(Texte adopté à l'unanimité).**

ORGANISATION DU DISTRICT DE FOOTBALL DU TARN ET GARONNE Mandature 2020.2024.....

Le Président présente l'organisation du district avec plusieurs pôles, ou les responsables suivants sont validés à l'unanimité :

POLE ADMINISTRATIF et FINANCIER :

Responsable : Michel LEPKOWICZ (Trésorier Général)

POLE DEVELOPPEMENT-FORMATION-STRUCTURATION DES CLUBS ET MISE EN AVANT DES VALEURS SOCIETALES :

Responsable : Marie- Line BALDASS (Vice- Présidente)

POLE JURIDIQUE :

Responsable : Jean-Jacques ROYER

POLE SPORTIF et TECHNIQUE :

Responsable : Jean-Claude SOLETO

POLE ARBITRAGE :

Responsable : Philippe COLLADO

POLE EVENEMENTIEL et COMMUNICATION :

Responsable : Christelle BOSCARI

REFERENTS de SECTEUR

Secteur Centre : Marie-Line BALDASS et Didier BREIL

Secteur Nord : Jean-Pierre FAURE

Secteur Sud : Géraud COUDERC

Secteur Est : Jean-Jacques ROYER

Une demande à été faites à chaque Responsable de Pôle pour qu'a l'occasion des prochains Comité Directeur la composition des différentes commissions de chaque pôle soit à valider.

La séance est levée 22h par le président BOSCARI en souhaitant de très belles fêtes de fin d'année à toutes et tous et en espérant qu'en cette période compliquée que nous passons, vous puissiez retrouver un peu de quiétude en famille.

Le Secrétaire Général
D BREIL

Le Président
J BOSCARI

